

TLEMCCEN

Le sanglier fait des ravages

Les fellahs ne savent plus quoi faire pour préserver leurs champs dévastés par le sanglier dont le nombre ne cesse d'accroître ces dernières années.

Du côté de Ouzidane et de Béni-Snous, cet animal se promène librement en plein jour et la nuit il s'attaque aux vergers, la plupart du vignoble a été détruit dans ces régions. Les pertes sont assez importantes et les agriculteurs demeurent impuissants face à ce fléau qui risque de prendre de l'ampleur pendant l'hiver. Cet animal pourtant prudent ose même s'aventurer parfois à la limite des sentiers périphériques de Tlemcen. C'est le cas de Mansourah, pendant la nuit, on assiste à une véritable bataille rangée entre les chiens errants et les sangliers. C'est à croire que cet animal vient de se fami-



liariser en milieu urbain. La cause réside dans l'absence de battues, pour des raisons inconnues. Les paysans il y a quelques années, disposaient d'armes à feu et procédaient à la chasse du sanglier, ce qui a permis à l'époque de réduire son

nombre. En plus des cultures détruites, le sanglier s'attaque aux nids de perdrix en cassant les œufs de reproduction, ce qui met en danger la reproduction de cette espèce d'oiseau. D'ailleurs, à certains endroits jadis, peuplés de

perdrix, il n'en reste plus rien. L'apparition du sanglier aux abords de la ville n'est pas sans danger pour l'espèce humaine aussi, car les loups aussi se manifestent en traquant le sanglier. Dès la tombée de la nuit jusqu'à l'aube, il est devenu dangereux de s'aventurer même en voiture du côté de la cité des 400-Logements, ou du champ de Tir dans la commune de Mansourah.

Devant les pertes occasionnées, les fellahs n'osent plus cultiver par exemple le pois chiche qui est le plat préféré de la bête.

Le début du printemps, c'est la période propice pour la chasse, mais les citoyens ne peuvent pas organiser de battues. Il reste aux services de la municipalité d'entamer une opération de grande envergure pour nettoyer les régions qui sont devenues la chasse gardée du sanglier.

Faïza B.

Un non-lieu pour notre confrère de «Sawt-El-Gharb»

Le verdict rendu en appel confirme le non-lieu du premier jugement du 31 octobre 2006 prononcé par la cour de Ouled-Mimoun à l'encontre de notre confrère Med Kerma.

Suite à un article paru dans le quotidien *Sawt-El-Gharb*, jugé diffamatoire par le président de l'APC de Bensekrane, la justice vient d'innocenter notre confrère Med Kerma qui ne cesse de subir des pressions. Rappelons que dans certaines contrées Maghnia, Sebdu, Bensekrane, etc., des correspondants de presse qui ne

font pas preuve de complaisance et qui se contentent tout simplement de faire leur travail en rapportant des faits à l'opinion publique subissent souvent des harcèlements de coulisses.

Pour l'exemple, on peut citer les cas de Abdesselam Baroudi d'*El-Bilad*, Chahr-Eddine Beriah d'*El-Watan*.

Le club de la presse réitère toute sa solidarité à l'endroit des journalistes et correspondants harcelés en rappelant aux uns et autres qu'il existe une autre manière plus indiquée pour établir des relations, celle du dialogue.

M. Zenasni

TIARET

L'arbre, cet élément vital

La célébration de la Journée internationale de l'arbre coïncidant avec le 21 mars, a été marquée par l'élaboration d'une série d'activités au niveau de la Conservation des forêts de la wilaya de Tiaret.

Les organisateurs ont présenté au public une exposition de documents et de photos illustrant le bilan des travaux réalisés au titre des différents programmes de développement, les actions mettant en exergue la présence des forestiers, ainsi que des données relatives à la campagne de lutte contre les feux durant l'année 2006 ou encore des



chiffres représentant les statistiques des infractions dues aux activités illicites comme l'extraction de sable, l'abattage des arbres et autres illustrations portant atteinte à la dégradation de l'environnement. Les

moyens utilisés par les agents forestiers dans leurs fonctions ont également occupé une partie des stands ouverts aux visiteurs. Saisissant l'opportunité, la direction concernée a procédé à la distribution de

10 000 plants au profit des citoyens et aux établissements publics ainsi qu'à la mise en terre de 2000 autres plants de haute tige à travers des cités manquant de plantations d'alignement et d'ornement telle la Cadat, la route de Frenda et Sonatiba.

Le volet cérémonial a été caractérisé quant à lui par le passage au grade de divisionnaire d'un employé et la décoration de trois autres fonctionnaires sortant en retraite.

Enfin, au chapitre sensibilisation, le secteur des forêts a programmé des appels à la population quant à la protection de cet élément vital qu'est l'arbre en intervenant sur les ondes de la radio locale.

Mourad Benameur

RELIZANE

Un jeune homme retrouvé mort à Aïn-Tarik

La paisible localité d'Aïn-Tarik à 69 km au sud du chef-lieu de Relizane a été secouée par la découverte macabre du corps d'un jeune homme âgé de 39 ans, au douar Sidi-Maâmer relevant de la commune d'Aïn-Tarik, dans la wilaya de Relizane. La victime a été retrouvée sans vie dans une habitation isolée, par des citoyens.

Alertés, les gendarmes de la brigade d'Aïn-Tarik se sont vite déplacés sur les lieux. Le corps a été évacué vers la morgue de la polyclinique d'Ammi-Moussa puis transféré à la morgue du secteur sanitaire Ahmed-Francis de la daïra de Oued-R'hiou, pour une autopsie.

Par ailleurs, une enquête a été aussitôt ouverte par la gendarmerie pour élucider cette affaire. Il est à signaler que la victime souffrait d'un problème d'ordre psychologique et avait quitté son domicile il y a une vingtaine de jours.

A. Rahmane

CHLEF

2400 foyers raccordés au gaz de ville



Dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire de soutien à la croissance économique (PCSCE) à Chlef, deux mille quatre cents (2 400) foyers viennent d'être raccordés au réseau de gaz de ville à travers plusieurs localités du territoire de cette wilaya, indique le centre Sonelgaz de wilaya.

Cette opération, bien accueillie par les familles dépourvues jusque-là de gaz de ville, s'inscrit, selon les responsables de la direction de l'industrie et des mines, dans un programme de raccordement comportant 10 000 foyers, et s'étalant de 2005 à 2008. Les deux mille quatre cents foyers, ainsi raccordés au gaz de ville, sont dans leur ensemble issus de onze communes rurales confrontées depuis des années à l'insuffisance de la distribution du gaz butane, plus particulièrement, en saison d'hiver, période où la demande se multiplie, habituellement, par trois par rapport au reste de l'année.

Cette opération qui met «réellement fin aux difficultés d'approvisionnement en énergie» des communes bénéficiaires, selon les gestionnaires de la Sonelgaz, a nécessité, selon les données recueillies au sein de la même entreprise, une enveloppe de 700 millions de dinars. L'entreprise Sonelgaz rappelle, par ailleurs, avoir exécuté précédemment un premier programme de raccordement ayant bénéficié à 15 000 foyers.

Avec l'achèvement vers la fin 2008, de l'actuel programme des dix mille raccordements, le taux de pénétration en gaz de ville dans la wilaya de Chlef, passera de 24 PC actuellement à près de 30 PC au début de l'année 2009.

A Atba